



Fonds



Partagez votre engagement

« Partenariat, mécénat et levée de fonds : une stratégie à développer dans notre secteur ».

Valérie Verchezer, responsable mécénat Mutuelle Saint-Christophe Assurances

22 novembre 2019



Sommaire

1. Qui est la mutuelle Saint-Christophe assurances ?
2. Qu'est-ce que le mécénat d'entreprise ?
3. Qu'est-ce que le mécénat à la mutuelle Saint-Christophe ?
4. Le Fonds Saint-Christophe
5. Ressources utiles, outils pratiques

Fonds



Saint-Christophe

Partage votre engagement

1 - La mutuelle Saint-Christophe assurances : une entreprise engagée au service de ceux qui s'engagent

SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCE, UNE MUTUELLE AFFINITAIRE



La Mutuelle en quelques chiffres



Nos atouts et nos valeurs



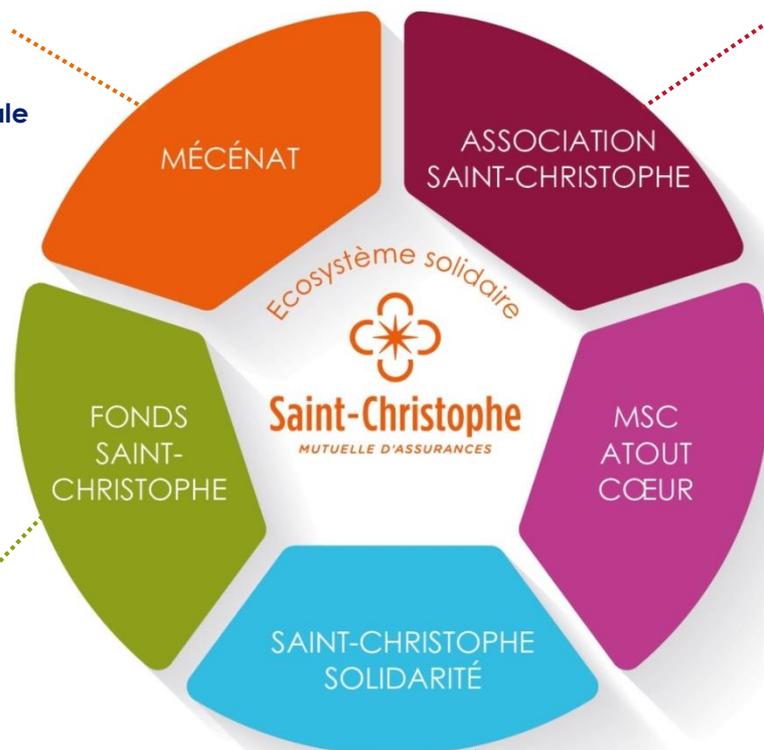
Notre écosystème de la solidarité

Partagez votre engagement

5 domaines d'activités :

- Culturel
- Culturel
- Education
- Action Sociale
- Santé

Affirmer notre rôle d'acteur de prévention dans les domaines de la santé, des risques numériques, du bénévolat, etc.



le Fonds Saint-Christophe



Construit son fil rouge autour du « vivre ensemble »

- 1 appel à projets ciblé sur le Vivre Ensemble : la solidarité inter-générationnelle
- Soutien à des acteurs nationaux engagés auprès des jeunes
- Trophées de l'Engagement des Jeunes



Les collaborateurs Saint-Christophe s'engagent bénévolement auprès d'associations partenaires telles que le Secours Populaire Français

Fonds d'aide aux sociétaires en grandes difficultés

Fonds



Partage votre engagement

2 - Mécénat d'entreprise et RSE

Le mécénat : définition

quel que soit le statut

<http://admical.org/definition-mecenas>



Don via la création
d'une fondation
ou non

- En numéraire
- En compétences
- En nature (produits ou technologies)

A un organisme
d'intérêt général
ou pour une
activité

Sans contrepartie
commerciale



Secteurs



Éducation



Environnement



Culture



Recherche



Santé



Social



Sport



Le mécénat : conditions d'éligibilité

Être d'Intérêt général (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts) → 3 critères cumulatifs :

- Gestion désintéressée
- Activité à caractère non lucratif
- Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes



<https://www.economie.gouv.fr/cedef/association-reconnue-interet-general>

L'éligibilité au mécénat permet de délivrer des reçus de dons.

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ENTREPRISE MÉCÈNE

L'article 238 bis du code général des impôts prévoit **une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes**, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ayant effectué des dons au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général.

Source : <http://admical.org/contenu/etre-eligible-au-mecenat>



Baromètre du mécénat 2018

ADMICAL

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN FRANCE

ÉVOLUTION DU MÉCÉNAT EN FRANCE

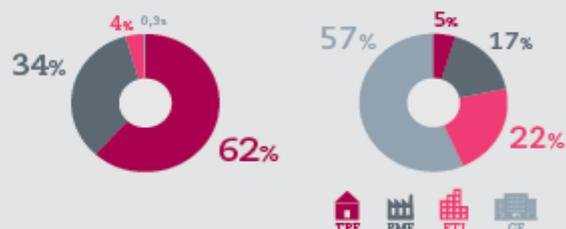
Un développement continu des dons déclarés



En 2016, le mécénat d'entreprise, c'est

Une majorité de mécènes qui sont des TPE et PME

Des ETI et GE qui sont les plus contributrices au budget du mécénat



Dons moyens des



TPE
1 670 euros



PME
11 781 euros



ETI
129 077 euros



GE
4 059 627 euros

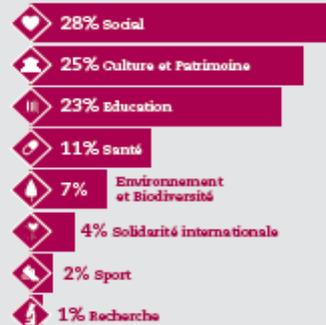
Admical estime que le nombre total d'entreprises mécènes s'élève en 2017 à 9% pour un budget compris entre 3 et 3,6 milliards d'euros.

Sources : DGEF / Observatoire de la philanthropie

LES PRATIQUES DES ENTREPRISES MÉCÈNES

Les trois domaines prioritaires restent inchangés

Part du budget mécénat



Les entreprises mécènes privilégient des projets au niveau



Des acteurs qui se professionnalisent

17% des entreprises mécènes ont formalisé un cadre de suivi et d'évaluation des projets

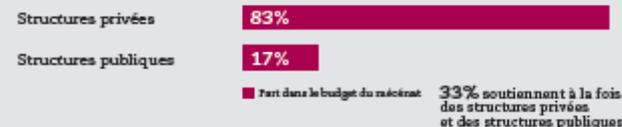


Source : Enquête Admical-CEA 2018

74% des entreprises mécènes exercent leur mécénat directement,

24% à travers une structure dédiée

Types de structures soutenues



Les trois formes de mécénat se développent



Pourquoi les entreprises font-elles du mécénat ?



Des perspectives optimistes !

La majorité des mécènes pensent stabiliser ou augmenter leur budget mécénat dans les 2 ans à venir



Les entreprises engagées dans le mécénat sont globalement plus engagées dans la société que les autres

Le mécénat s'inscrit dans une politique globale d'engagement de l'entreprise. Les entreprises mécènes pratiquent également le sponsoring (59% d'entre elles) et formalisent davantage une politique de développement durable ou de RSE (27%) que les entreprises non mécènes.

L'ORGANISATION DU SECTEUR DES FONDATIONS

Il existe en France **huit dispositifs de fonds et fondations**, établis à différentes périodes

Quatre dispositifs généralistes

Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP)
1987

Fondation abritée (FA) sous l'égide d'une FRUP
1987

Fondation d'entreprise (FE)
1990

Fonds de dotation (FDD)
2008

Quatre dispositifs spécialisés

Fondation de coopération scientifique (FCS)
2006

Fondation partenariale (FP)
2007

Fondation universitaire (FU)
2007

Fondation hospitalière (FH)
(aucune structure active à date)
2009

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

QUELLES DIFFÉRENCES ?



Deux modes opératoires pour les fondations

Les fonds et fondations peuvent agir selon deux modes opératoires très différents, certaines structures pouvant combiner ces deux modes :

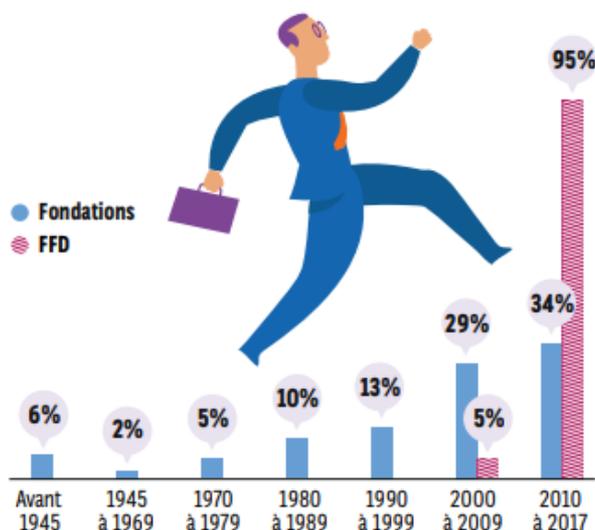
➔ **Les fondations opératrices, gestionnaires** d'établissements (hôpitaux, maisons de retraite, musées...). Ces établissements ont des charges de personnel importantes et sont largement financés par des ressources publiques, notamment des prix de journée.

➔ **Les fondations distributives** se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs : distribution de subventions à des associations, et de bourses ou prix à des chercheurs ou des étudiants. Elles peuvent financer tant la mise en œuvre de projets que la montée en compétences d'organisations, ou la recherche sur leur champ d'intervention. Leurs ressources sont quasi-exclusivement privées.



Mécénat des fondations

Répartition des fondations et des FDD selon leur date de création

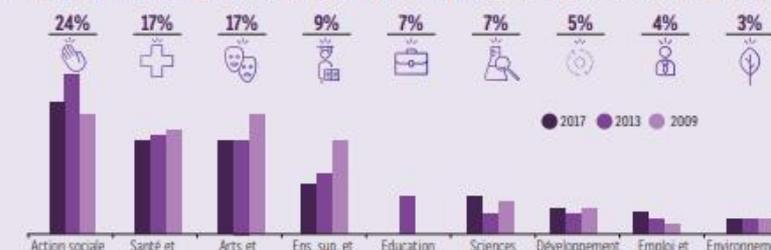


Plus d'un tiers des fondations actuellement en existence ont été créées depuis 2010, et près des deux tiers depuis 2000.

Les fonds de dotation, bien plus récents, ont tous été créés depuis 2009.

LES FONDATIONS FRANÇAISES SE CONCENTRENT EN PRIORITÉ SUR L'ACTION SOCIALE ET SUR LES JEUNES

Principaux domaines d'intervention des fondations (en nombre de fondations, hors FDD) en 2009, 2013 et 2017



Depuis 2013, l'action sociale est le premier domaine d'intervention des fondations françaises, devant la santé et la culture. Ce classement se confirme nettement en 2017. Le léger recul apparent de l'action sociale (de 29 à 24%) est essentiellement dû à l'introduction d'une catégorie « éducation »

(7%), jusqu'alors non différenciée. Dans les autres domaines, on note une progression légère mais continue de la catégorie « emploi et marché du travail ». Le nombre de fondations agissant pour l'environnement et l'aide à l'international progresse, mais leur proportion dans le total stagne.

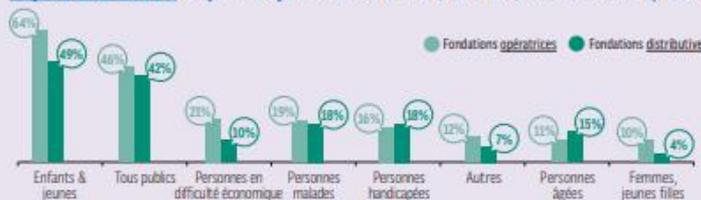
En dépenses, la répartition est sensiblement différente :

Santé & recherche médicale
→ 47%

Action sociale
→ 29%

Educ. & ens. sup.
→ 6%

Populations ciblées en priorité par les fondations (hors FDD) selon le mode opératoire



Plus de la moitié des fondations agissent au niveau local.

Bien que l'action des fondations concerne souvent plusieurs catégories de populations, les enfants et les jeunes arrivent nettement en tête des populations qu'elles ciblent. Les fondations distributives sont très engagées en faveur des personnes en difficulté économique, tandis que les fondations opératrices sont un peu plus impliquées pour les personnes handicapées et les personnes âgées (établissements spécialisés, EHPAD, etc.).

Orientations des fondations et fonds de dotation

Un quadruple recentrage :

- ❖ **Stratégique** : vision intégrée de la RSE et les collaborateurs
- ❖ **Thématique** : augmenter la performance de l'impact /enjeux sociétaux
- ❖ **Géographique** : concentration sur les territoires d'implantation
- ❖ **Communication** : montée en puissance de l'image, de la politique de mécénat

Source : [Panorama des fondations et des fonds de dotation créés par des entreprises mécènes, EY, 2016](#)

Orientations des fondations et fonds de dotation

- De + en + d'engagement dans la recherche et le développement de solutions face aux grands **enjeux sociétaux**
- De + en + de besoins en matière de **solidarité et d'innovation sociale**
- De + en + de **mécénat territorial** (outil de développement des territoires)
- De + en + d'actions partant de la **réalité du terrain**, de l'expérimentation de solutions de proximité pour aller vers l'essaimage
- De + en + de projets sont co-construits avec plusieurs **partenaires** : associations, fondations, collectivités, entreprises...
- Développement du mécénat d'entreprise **collectif** (soutien de projets en commun, démarche de mutualisation)



<https://www.fondationdefrance.org/fr/handicap-et-inclusion-des-fondations-abritees-lancent-une-action-commune>

- De + en + d'implication des **salariés pour des actions d'intérêt général, de solidarité (par le mécénat de compétences)** : donner du sens, fierté d'appartenance, sentiment d'utilité, cohésion d'équipe

Fonds



Partage votre engagement

3 - Politique de mécénat à la mutuelle Saint-Christophe

Le mécénat au cœur de l'entreprise et de son rayonnement

Valeurs de la marque

#engagée

#solidaire

Programme RSE :
assurer notre rôle de
solidarité



Fil rouge du Fonds Saint-Christophe



Plan stratégique :
mettre l'humain au
cœur de la mutuelle



**Plan de communication
interne et externe**



Plan digital : site web MSC



Mécénat d'entreprise : Don financier à
des associations d'intérêt général
œuvrant dans les domaines :
éducation, culture, action sociale,
santé



Plan mutualité : Kit délégués



Politique de mécénat

Partage votre engagement

Graphique 5 –
Par quel biais l'action de mécénat est-elle opérée ?



[L'entreprise engagée : nouvelles frontières de la RSE et du mécénat](#), observatoire de la philanthropie Fondation de France, juin 2018

Politique de mécénat

Partage votre engagement

Axes :

- Investir sur l'humain (et non sur la pierre)
- Soutenir des organismes et des projets ciblés sur 5 domaines d'action: culturel, culturel, éducation, action sociale, santé
- Soutenir l'engagement des délégués et collaborateurs (parrainage de projets)

Fonctionnement :

- Mécénat financier (et non de compétences)
- Pilotage national (budget, demandes, conventions)
- Absence de contrepartie M
- Mécénat annuel (pour aider le plus grand nombre)

Critères d'éligibilité

- Organismes éligibles au mécénat
- Sociétaires ou non
- Localisation de l'organisme et des projets : en France métropolitaine



Fonds



Partage votre engagement

4 - Le Fonds Saint-Christophe

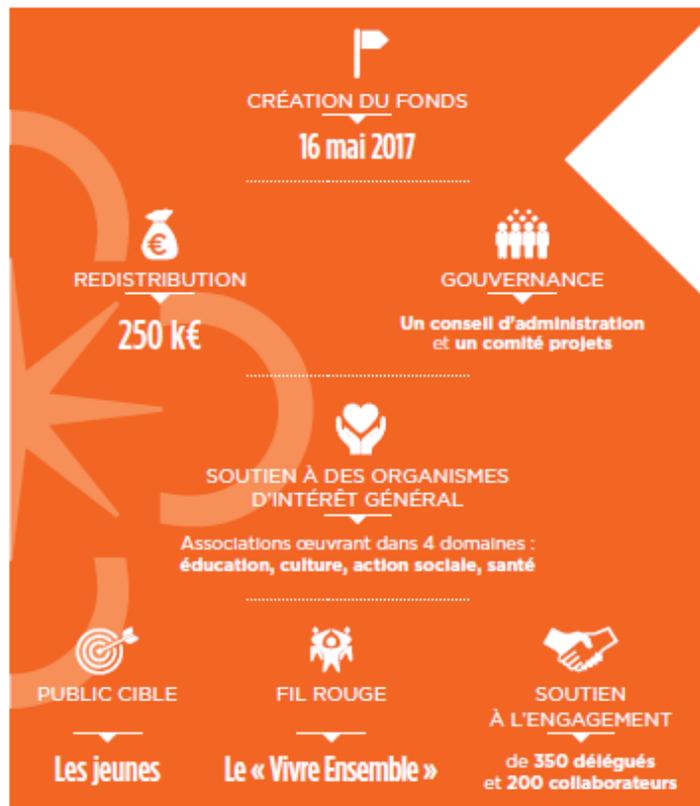
Le Fonds Saint-Christophe



POURQUOI LA CRÉATION D'UN FONDS DE DOTATION ?

Le Fonds Saint-Christophe a été créé par la Mutuelle Saint-Christophe afin de contribuer à l'intérêt général et au bien commun.

Ancré dans les valeurs de la Mutuelle, il permet d'élargir la politique de mécénat et de responsabilité sociale d'entreprise chère à la Mutuelle Saint-Christophe qui met l'engagement et la solidarité au cœur de l'entreprise.



L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE AU CŒUR DU FONDS SAINT-CHRISTOPHE

L'engagement solidaire du Fonds se matérialise dans un programme d'actions comportant trois volets :

1 Les Trophées de l'Engagement des Jeunes



Trophées de l'Engagement des Jeunes
Saint-Christophe RCF

Tout jeune de 16 à 30 ans, engagé dans une association basée en France métropolitaine et porteur d'un projet innovant et solidaire dans les domaines culturel, artistique, humanitaire ou social en lien avec des acteurs locaux, peut participer à ce concours réalisé en partenariat avec la radio RCF.



- 8 lauréats régionaux
- 1 lauréat national
- 1 prix coup de cœur

www.trophees-engagement.fr

2 L'appel à projets « Vivre Ensemble »

Vivre Ensemble

La solidarité intergénérationnelle en action

Tout délégué ou collaborateur de la Mutuelle Saint-Christophe peut recommander une association d'intérêt général intervenant dans les domaines de l'action sociale, la santé, l'éducation et la culture. L'association doit porter un projet s'inscrivant dans la thématique du « Vivre Ensemble » via la solidarité intergénérationnelle en action ayant un caractère innovant et avec un ancrage territorial important.



- Un soutien financier
- Une visibilité renforcée
- Une mise en réseau

www.saint-christophe-assurances.fr

Rubrique : Solidarité & prévention /
Fonds Saint-Christophe

3 Le soutien à des acteurs nationaux

Le Fonds Saint-Christophe construit des partenariats avec des acteurs nationaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour mener des actions innovantes avec et pour des jeunes sur tout le territoire français. Pour exemple, le Fonds s'est engagé auprès de :



L'AVISE, Agence d'Ingénierie pour Entreprendre Autrement.

Soutien à l'animation de la communauté Jeun'ESS rassemblant les acteurs de la jeunesse, de l'emploi et de l'ESS.



Le MRJC, Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne.

Soutien des Fabriques du monde rural, lieux d'expérimentation et d'animation des territoires ruraux par des jeunes.



Association qui a pour but de développer l'esprit d'entreprendre et l'engagement des jeunes au service de la société.

Soutien du programme étudiant ciblé sur l'élaboration de projets intergénérationnels

Idéographie : 01 40 62 70 64 - 800500323

Fonds



Saint-Christophe

Créateur de liens



Vos contacts :

Valérie Verchezer : Déléguée générale
Gerst Dando : Chargée de mission

Fonds Saint-Christophe

277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05
Tél. : 01 56 24 76 00 - service.fondssaintchristophe@msc.assurance.fr
www.saint-christophe-assurances.fr

#FondsStChristophe



www.saint-christophe-assurances.fr
Rubrique : Solidarité & prévention / Fonds Saint-Christophe

Appel à projets Vivre Ensemble : solidarité intergénérationnelle

Partage votre engagement

Objectifs :

- Contribuer à l'intérêt général et au bien commun
- Promouvoir les valeurs humanistes et chrétiennes de la Mutuelle
- Donner un « coup de pouce » à des associations qui promeuvent le « vivre ensemble » par la solidarité intergénérationnelle dans les régions mutualistes
- Renforcer l'engagement des collaborateurs et des délégués de la mutuelle

Calendrier :

- **Dates de l'appel à projet** : 1er octobre 2018-15 février 2019 (soit 4 mois et demi)
- **Dotation globale** : 150 000 euros
- **Dotation par association** : jusqu'à 15 000 euros
- **Annnonce des lauréats** : avril 2019

En savoir + :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/solidarite-prevention/fonds-saint-christophe/reglement>



Appel à projets Vivre Ensemble

Partage votre engagement

QUELS PROJETS SONT CONCERNÉS ?

La participation à cet appel à projet est gratuite et ouverte uniquement aux associations (un seul projet par association) :

- à but non lucratif qui mettent en œuvre des actions d'intérêt général
- portant un projet s'inscrivant dans la thématique « vivre ensemble : solidarité intergénérationnelle en action »
- intervenant dans les domaines : action sociale, santé, éducation, culture
- en France métropolitaine

Chaque projet sera étudié au regard des critères suivants :

- En phase de conception ou en cours de réalisation- expérimentation
- Son caractère innovant (réponses nouvelles à des besoins sociaux non satisfaits ou partiellement satisfaits)
- La solidarité entre les générations
- Son ancrage territorial par sa capacité à mobiliser les acteurs locaux, à associer des partenaires tant financiers qu'opérationnels
- L'implication des bénéficiaires
- Son dispositif d'évaluation
- Son déroulement en France métropolitaine

Attention, le Fonds Saint-Christophe ne soutient pas :

- Les projets situés hors du territoire métropolitain
- Les projets ne répondant pas à la thématique définie
- Les projets personnels
- Les manifestations ponctuelles (colloques, expositions, festivals...)
- Les projets de construction, réhabilitation et/ou mise aux normes de bâtiments
- Les projets portés par tout organisme n'ayant pas le statut associatif (fondations, coopératives, mutuelles, etc.)

Vivre
Ensemble

La solidarité intergénérationnelle en action

APPEL À PROJETS 2018

Fonds



Saint-Christophe

Appel à projets Vivre Ensemble

Partage votre engagement



**DÉCOUVREZ
LES PREMIÈRES CANDIDATURES !**
APPEL À PROJETS 2018-2019

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION
«VIVRE ENSEMBLE EN CALADE»
QUI FAVORISE LA COHABITATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE
ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT.
OÙ ?
À VILLEFRANCHE SUR SAÛNE
QUI SUIS-JE ?

JE SOUTIENS
«L'ENSEMBLE VOCAL LES ALIZÉS»
QUI DÉVELOPPE LA PRATIQUE
INTERGÉNÉRATIONNELLE DU CHANT
ET DE L'EXPRESSION ARTISTIQUE
OÙ ?
À PAMBOEUF
QUI SUIS-JE ?



POUR TOUT SAVOIR SUR LES PROJETS SOUTENUS PAR LES COLLABORATEURS SAINT-CHRISTOPHE
RDV www.saint-christophe-assurances.fr - onglet « actualité »



Valerie Verchezer @valverchezer · 20 déc. 2018

Bravo à tous les collaborateurs de @StChristopheAss pour votre engagement solidaire pour soutenir les associations de votre réseau, via l'appel à Proj [#FondsStChristophe](https://twitter.com/FondsStChristophe)

**Je suis collaborateur
ou délégué Saint-Christophe,
MON ENGAGEMENT
A DU SENS !**

APPEL À PROJETS 2018-2019
La solidarité
intergénérationnelle
en action

Saint-Christophe @StChristopheAss
Les collaborateurs de @StChristopheAss s'engagent dans le cadre de l'appel à projets du #Fonds Saint-Christophe "Vivre ensemble, la solidarité #intergénérationnelle en action" ! #VivreEnsembleFSC...

4 - Appel à projets Vivre Ensemble

Partagez votre engagement



- **Montant global des dons attribués :** 1 48 000 €
- **Dons par projet :** entre 4 000 et 15 000 €
- **Projets parrainés :** par un collaborateur (59%)
- **Localisation des projets :** 7 régions mutualistes (sur 8)
- **Domaine d'action :** action sociale (70%)
- **Type de projet :** habitat intergénérationnel (47%)

Appel à projets Vivre Ensemble



Partage votre engagement



LES LAURÉATS 2018-2019



[Présentation des lauréats sur le site de la mutuelle](#)

Appel à projets Vivre Ensemble

Partage votre engagement

Soutien du Fonds Saint-Christophe à 4 niveaux :



Soutien financier



Parrainage
(visite terrain, suivi)



Mise en réseau



Appui en visibilité

5^e niveau de soutien avec

avise



Appel à projets Vivre Ensemble

Partagez votre engagement

Vivre
Ensemble **Le village**

Mercredi 19 juin 2019 de 13h à 15h30,
à l'occasion des assemblées générales Saint-Christophe,

VEZ RENCONTRER LES ASSOCIATIONS LAURÉATES
de l'appel à projets du Fonds-Saint-Christophe
«La solidarité intergénérationnelle en action»



RCF : <https://rcf.fr/actualite/des-projets-intergenerationnels-recompenses-par-le-fonds-saint-christophe>

La vidéo rétrospective de l'appel à projets :
<https://youtu.be/AgfUEDYCVJc>



Les Trophées de l'Engagement des Jeunes 2020



❖ Une édition

- Soutenue par le Fonds Saint-Christophe
- En partenariat avec [RCF](#)
- Avec un comité de sélection inter-régional

❖ Pour qui ?

- Pour des jeunes de 16 à 30 ans
- En lien avec une association
- Porteurs d'un projet innovant et solidaire
- Dans les domaines Art et culture, humanitaire, santé, social, éducation
- En France ou à l'international

<http://www.trophees-engagement.fr>

❖ Quand candidater ?

- Du 6 janvier au 2 mars 2020



À l'issue des 8 comités de sélection régionaux chaque gagnant remportera **2 000 € ET UNE PROMO RADIO.**



À l'issue d'un vote en ligne, un gagnant national remportera **2 000 € SUPPLÉMENTAIRES.**



À l'issue du comité de sélection du Fonds Saint-Christophe, un candidat gagnera **LE PRIX COUP DE CŒUR DE 4 000 €**



Les Trophées de l'Engagement des Jeunes 2020



**Lancement
Communication**

10 décembre
2019



**Dépôt des dossiers de
candidature**

6 Janvier-2 mars 2020



Remise des prix

15 juin 2020



22 000 euros



Trophées
de l'Engagement
des Jeunes 2020
Saint-Christophe RCF



Pré-sélection

Mars 2020



Sélection

Avril 2020



Prix National

Vote en ligne

25 mai-12 juin 2020



**Annonce des 8
lauréats**

Mai 2020

Fonds



Partage votre engagement

5 – Ressources utiles, outils pratiques



Ressources utiles, outils pratiques





Ressources utiles, outils pratiques



LIENS UTILES

Générosité, mécénat, bénévolat, solidarité

<https://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/liens-utiles/>

ANNUAIRE GÉNÉRAL DES FONDS ET FONDATIONS

<https://www.centre-francais-fondations.org/fondations-fonds-de-dotation/annuaire/annuaires-1>



MODE D'EMPLOI À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET

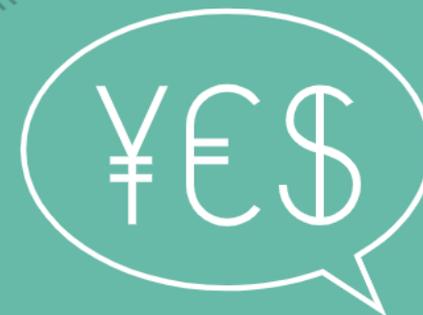
<https://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/solliciter-le-soutien-dun-fonds-ou-dune-fondation>



Ressources utiles, outils pratiques

C'EST QUOI ?

YES est une association loi 1901 dont la mission est de soutenir les associations dans leurs recherches de financements. Nous travaillons notamment à collecter et indexer sur le site yesasso.org la liste la plus exhaustive possible des sources de financement dédiées aux associations et entreprises sociales en France.



**QUELS FINANCEMENTS
POUR VOTRE PROJET
ASSOCIATIF ?**



<http://yesasso.org/hp.php>



Ressources utiles, outils pratiques

FAIRE APPEL AUX MÉCÈNES

UN VÉRITABLE PARTENARIAT POUR VOS PROJETS

<http://admical.org/contenu/faire-appel-aux-mecenes>

ÊTRE ÉLIGIBLE AU MÉCÉNAT

SÉCURISEZ VOTRE RECHERCHE DE FONDS

<http://admical.org/contenu/etre-eligible-au-mecenat>



VOS OUTILS



LE MAG



LE E-RÉPERTOIRE DES MÉCÈNES



LA BASE DOCUMENTAIRE



L'AGENDA DU MÉCÉNAT



LA NEWSLETTER

Votre e-mail

OK

NOUS SUIVRE



VOUS FORMER AU MÉCÉNAT

PORTEURS DE PROJETS

Personnes publiques et mécénat :
maîtriser les enjeux

22 Novembre 2019

Mécénat d'entreprise : mode d'emploi
09 Décembre 2019 – 10 Décembre
2019

Construire son dossier de partenariat
13 Décembre 2019



Ressources utiles, outils pratiques



www.associations.gouv.fr
créer, gérer et développer son association



Ressources utiles, outils pratiques



Comment financer une association ? Les outils à disposition

<https://www.helloasso.com/blog/comment-financer-une-association/>

Les 4 étapes en résumé —



<https://www.associatheque.fr/fr/financement-de-l-association/index.html?amcpage=13>

Ressources utiles, outils pratiques

Découvrez les 10 étapes-clés de votre recherche de mécénat et les outils à votre disposition pour les aborder sereinement.

Source : <http://admical.org/node/253>

1. S'assurer de l'**éligibilité** au mécénat de son projet. Sur ce point rendez-vous dans la rubrique « Etre éligible au mécénat »

2. Diagnostiquer ses besoins en interne (financements, compétences, technologie, matériel...)

3. Valider en interne (salariés, bénévoles, administrateurs, ...) la **stratégie** de recherche des fonds privés

4. Faire un état des lieux des autres structures ou projets positionnés sur les mêmes thématiques et **identifier ses atouts**

5. Réaliser des **outils de communication** pour convaincre un futur mécène (plaquette, dossier, discours...)





Ressources utiles, outils pratiques

- 6. Identifier ses interlocuteurs** (fondation, individu, salarié, services de l'entreprise,...) avec des contacts qualifiés. Pour cela, un outil indispensable : [le e-Répertoire des mécènes](#) !
- 7. Structurer un fichier pour affiner sa connaissance des futurs mécènes** avant de les solliciter et assurer ensuite un suivi du partenariat
- 8. Prendre contact** avec le futur mécène (envoyer un dossier, répondre à un appel à projets, convaincre lors d'une rencontre...)
- 9. Signer une convention** avec le mécène (feuille de route du partenariat)
- 10. Animer la relation de partenariat** (informer, échanger, évaluer...)

BESOIN D'AIDE ?



Découvrez les formations d'Admical pour bâtir votre stratégie de mécénat, échanger avec vos pairs et construire votre plan d'action.

- [Mécénat d'entreprise: mode d'emploi](#)
- [Personnes publiques et mécénat : maîtriser les enjeux](#)
- [Construire son dossier de partenariat](#)

Vers des alliances multi-acteurs au service du bien commun

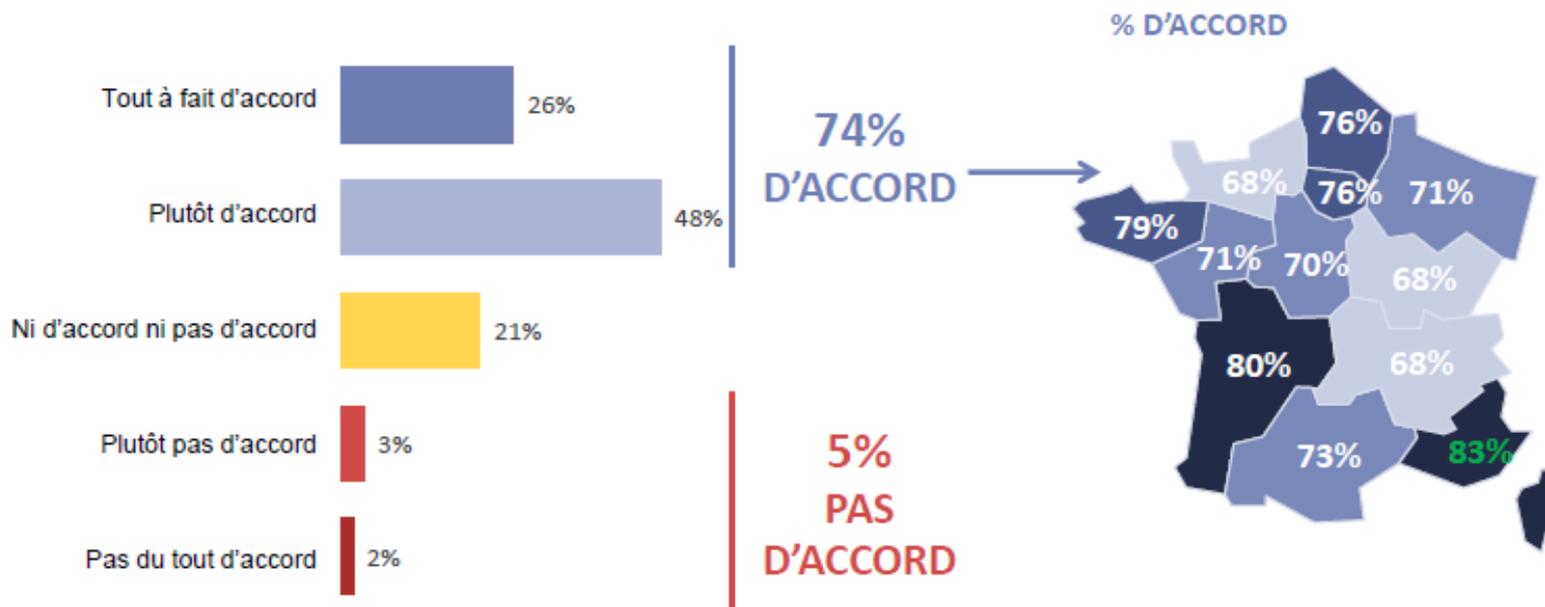


Le Rameau : Observatoire des partenariats, <http://observatoire-des-partenariats.fr/>
étude impact citoyens, octobre 2019

Du devoir d'alliance à l'innovation : des alliances reconnues comme accélérateur d'innovation par 7 français sur 10

Q7 : Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : *les alliances entre les entreprises, les associations et les collectivités territoriales sont un accélérateur d'innovation ?*

Base : Ensemble : 50,2 millions



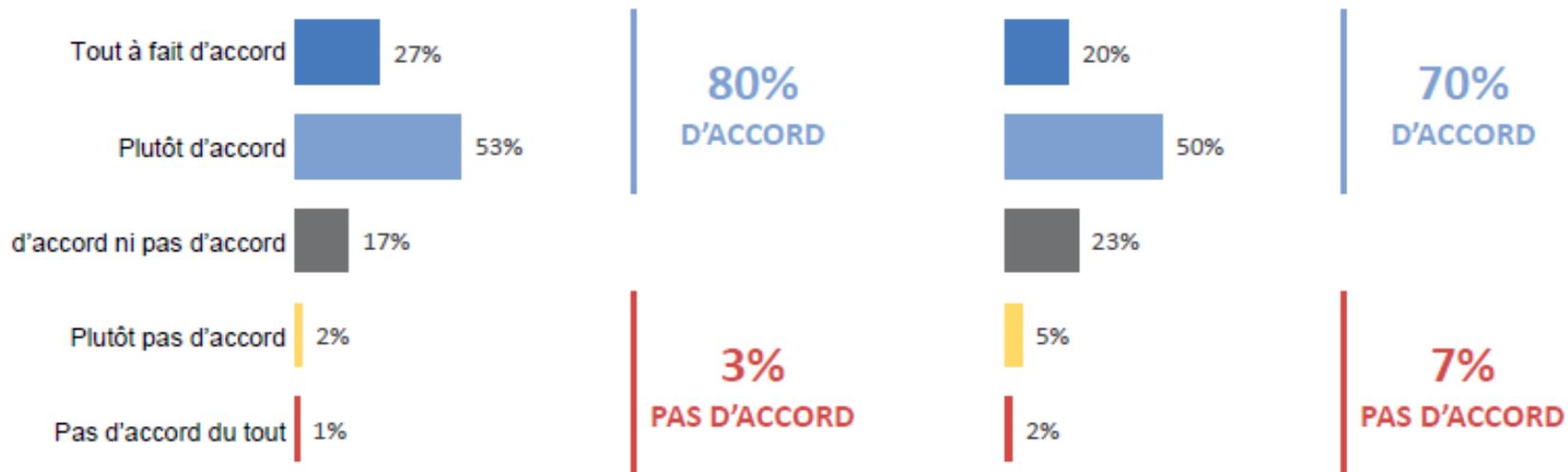
Vers des alliances multi-acteurs au service du bien commun

Les Français soutiennent le devoir d'alliances des entreprises privées avec les autres acteurs des territoires

Q5 : Etes- vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?
Base : Ensemble : 50,2 millions

Les entreprises privées doivent **agir en partenariat** avec les **collectivités territoriales** pour réduire les fragilités de votre territoire

Les entreprises privées doivent **agir en partenariat** avec **les associations** pour réduire les fragilités de votre territoire



Mesure d'impact social

Impact social ?

Quelques définitions

« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. » Conseil supérieur de l'ESS

« L'impact social est un terme général utilisé pour décrire les effets d'une intervention dans la société » Commission européenne, 2006

« Les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. » OCDE, 2002

Effet

Conséquence

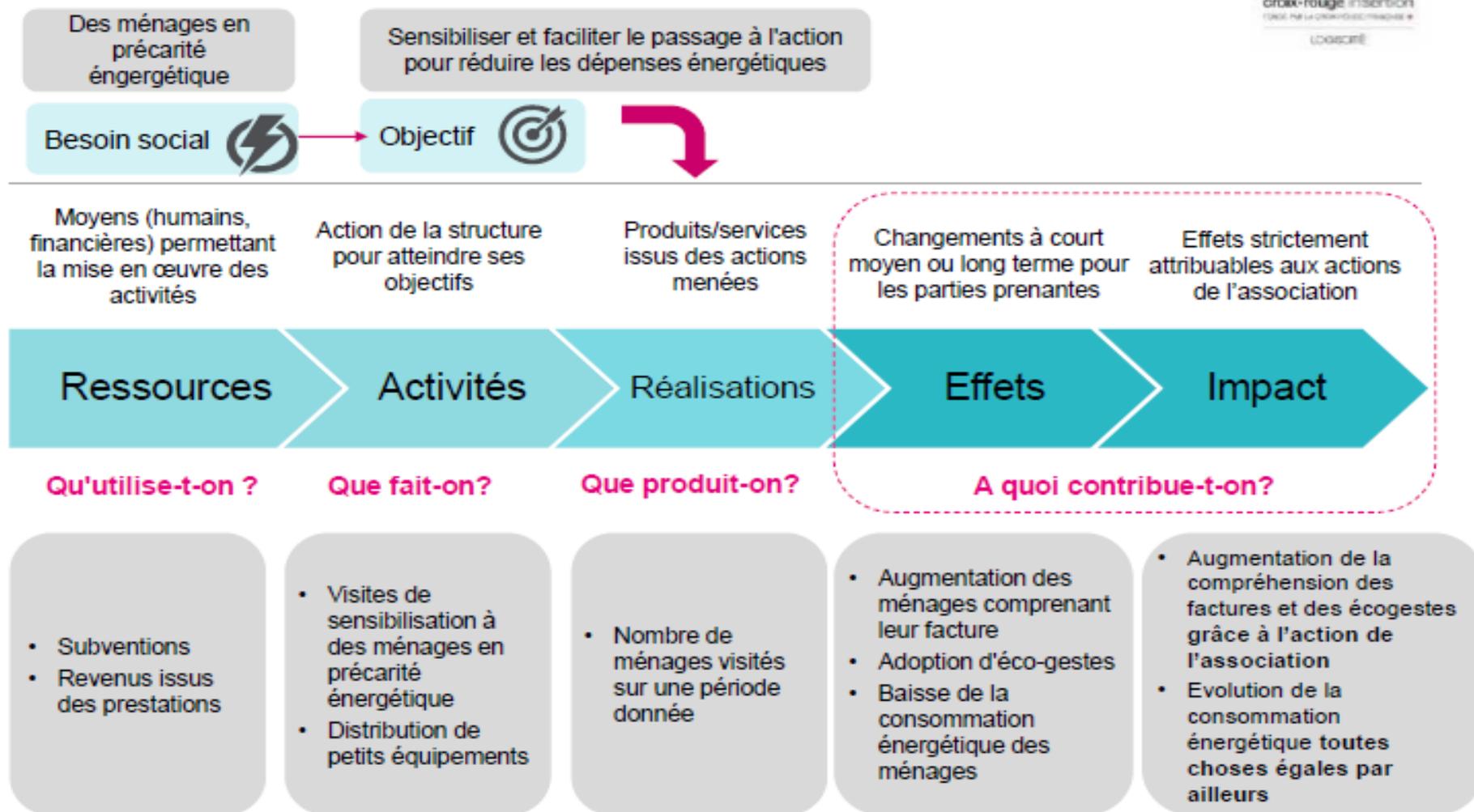
Résultat

Changement



Mesure d'impact social

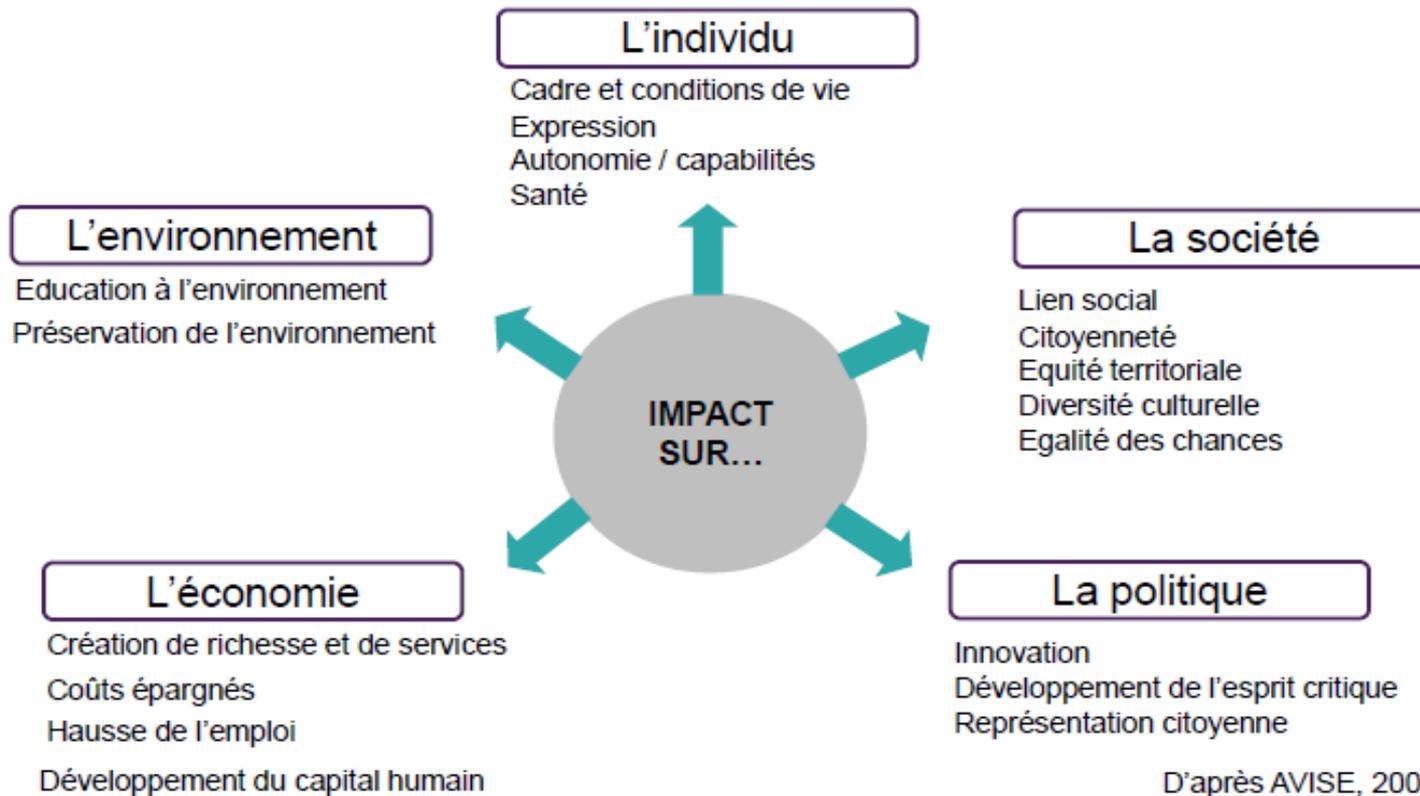
Chaîne de valeur et impact social



Mesure d'impact social

Impact social ?

Une diversité d'effets potentiels





Mesure d'impact social

Focus sur les financeurs

Enjeux des financeurs :

Sélection

Suivi

Evaluation / bilan

Communication

A quels besoins le projet financé répond-t-il ?

Combien de personnes/organisations sont touchées ?

Est-ce pertinent, efficace, efficient ?

Quelle est la valeur ajoutée créée ?

Est-ce innovant, réplicable ?

Les pratiques sont-elles responsables (cf. ESG) ?

Quel est l'impact de l'investissement lui-même ?

.....